

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Afrique

Opérations d'assistance du CICR

Durant les six premiers mois de 1981, le CICR a conduit des opérations d'assistance dans quatre régions principales: en Angola (région du Planalto), en Ouganda (province du West Nile), au Tchad et dans la Corne de l'Afrique. Au total, plus de 6.000 tonnes de secours divers ont été distribuées dans ces quatre régions, représentant une valeur de près de 14 millions de francs suisses.

Angola

La détérioration de la situation a causé de sérieux problèmes à la délégation. Pendant plusieurs semaines, en mai et juin, ses activités ont été suspendues dans la région du Planalto et ont repris, le 26 juin, dans les provinces de Bailundo, Huambo et Bié, grâce à l'utilisation de deux avions.

A Bailundo, le CICR s'occupe de remettre en état de marche les installations hospitalières existantes. De nombreux blessés s'y trouvaient, auxquels l'équipe médicale du CICR a donné des soins. Des distributions de secours ont été faites aux nécessiteux des hôpitaux, du centre de nutrition et d'un camp tout proche.

A Katchiungo, le centre de nutrition a continué de fonctionner, grâce au personnel local, pendant l'absence des délégués, et a accueilli de nouveaux cas graves de malnutrition.

Dans la province de Bié, deux actions de secours, les premières dans cette région, ont été faites: à la léproserie de Cangala à Kuito, des vêtements, du savon, des couvertures ont été distribués à quelque 200 lépreux; d'autre part, dans la localité de Chivanda, environ 2200 personnes

déplacées ont reçu des habits et du savon. Une assistance alimentaire n'a pas paru nécessaire.

Le 30 juin, l'entrepôt du CICR à Huambo a été attaqué et pillé. Le 16 juillet, une mine a éclaté sur la piste de l'aéroport de Bailundo, utilisé régulièrement par les avions du CICR, ce qui a forcé les délégués à suspendre de nouveau leurs activités. Seul le centre nutritionnel de Katchiungo peut être encore approvisionné régulièrement.

Les stocks de vivres, constitués par le CICR sur le Planalto, suffiront à couvrir les besoins jusqu'en novembre, mais des problèmes logistiques vont se présenter, car la délégation devra faire transporter de nouveaux approvisionnements, du port de Lobito où ils sont entreposés, jusqu'au Planalto, par rail ou par route, si la sécurité est suffisante; sinon, un pont aérien devra à nouveau être envisagé entre Lobito et Huambo.

Du 26 au 31 août, M. Michel Convers, adjoint du directeur des Opérations au CICR, et le Dr Rémi Russbach, médecin-chef du CICR, se sont rendus en Angola pour examiner la situation. Celle-ci demeure très insatisfaisante du point de vue de la sécurité. Malgré cela, les activités de secours ont partiellement repris sur le Planalto à la fin d'août.

Afrique du Sud et Namibie

La délégation régionale du CICR à Prétoria a continué son assistance traditionnelle aux familles des détenus; environ 500 personnes reçoivent ainsi chaque mois des secours en vivres. Une action similaire a été inaugurée en juillet, en Namibie, par le bureau du CICR ouvert récemment à Windhoek.

Ghana

Le 7 juillet, le gouvernement de la République du Ghana adressa un appel au CICR, pour qu'il fournisse son assistance, à la suite des affrontements entre deux tribus dans le nord du pays. En réponse, le CICR envoya un délégué pour une mission d'évaluation dans cette région. Dans son rapport, celui-ci nota un urgent besoin de certains médicaments et de matériel médical. Un premier envoi de ces secours, pour une valeur d'environ 19.000 francs suisses, a été fait de Genève.

Tchad

Après les missions d'évaluation, faites en mars, mai et juin dans diverses régions du pays, la délégation du CICR au Tchad a fait une dernière visite, vers la fin de juillet, à Abeche et ses environs. L'examen

de la situation de ce district a confirmé les conclusions des précédentes missions, que la population n'a plus besoin de l'aide d'urgence du CICR mais de l'assistance à long terme d'autres organismes humanitaires. Le CICR va progressivement cesser son activité au Tchad.

Il est prévu toutefois que le CICR contribue à mettre sur pied un programme de réadaptation pour invalides de guerre, comme il l'a fait dans d'autres pays. Un atelier sera ouvert, où du personnel local sera formé par un physiothérapeute du CICR à fabriquer, adapter et réparer des prothèses pour invalides.

Jusqu'à fin juillet, le CICR a continué, en collaboration avec les centres d'aide sociale, ses distributions de nourriture à des enfants souffrant de sous-alimentation et à des familles nécessiteuses, à N'Djamena.

Le 4 août, seize prisonniers de guerre, les derniers qui, selon les autorités, étaient encore détenus, ont été libérés. Le CICR leur a fourni une assistance matérielle.

Ouganda

Du 8 au 17 juillet, M. R. Jäckli, membre du Conseil exécutif du CICR, accompagné de M. D. Helg, du département des Opérations au CICR, s'est rendu en Ouganda, pour des discussions avec les autorités sur des problèmes de protection. A cette occasion, la poursuite des interventions du CICR a été jugée nécessaire dans la région du West Nile, aussi bien son activité de protection que ses programmes d'assistance médicale et alimentaire. Le 6 août, quatre délégués du CICR, dont le chef de la délégation à Kampala, M. J.-C. Rochat, sont retournés à Arua pour y rouvrir le bureau du CICR, temporairement fermé, rappelons-le, à la suite des incidents du 24 juin.

Une équipe médicale, formée d'un médecin et d'un infirmier du CICR, fait régulièrement la tournée des dispensaires dans la province du West Nile, pour assister le personnel médical local dans son travail. De Kampala, des médicaments et du matériel médical, pour une valeur de 250.000 francs suisses, ont été envoyés au West Nile, de janvier à fin juillet.

La délégation du CICR en Ouganda a continué ses visites dans les prisons, où elle a distribué, comme précédemment, des vivres, des couvertures, des vêtements, du savon, etc. Pour renforcer son action envers les détenus, l'effectif de la délégation a été augmenté par l'envoi d'un médecin, de deux infirmiers et d'un spécialiste en hygiène.

Le 27 mars, le gouvernement d'Ouganda avait annoncé une amnistie en faveur de quelque 3000 détenus. Un premier groupe de 1425 per-

sonnes a été relâché le 25 juillet. La délégation du CICR a fourni son assistance pour leur permettre de rejoindre leurs familles.

Gambie

Tôt après les événements survenus à fin juillet, deux missions du CICR se sont rendues successivement en Gambie, en août. Tout d'abord, un délégué-médecin et un spécialiste des secours se sont rendus à Banjul pour une mission d'évaluation; puis, à la fin d'août, M^{me} J. Egger, déléguée régionale du CICR pour l'Afrique du centre et de l'ouest, a séjourné en Gambie pour transmettre aux autorités les offres de service du CICR, tout spécialement dans le domaine de la protection, et pour des contacts avec la Société nationale de la Croix-Rouge.

Un premier envoi de médicaments et de matériel médical, pour une valeur de 15.000 francs suisses, a été fait par le CICR, à partir de Genève et de Dakar, à destination des hôpitaux.

Ethiopie

Le centre de réadaptation pour invalides de Debré Zeit, qui fonctionne sous la responsabilité du CICR, a continué son travail en faveur des amputés militaires. De janvier à fin juillet 1981, on y a fabriqué 136 membres artificiels, 105 chaises pour invalides, 350 paires de béquilles.

Des négociations sont en cours afin d'ouvrir des ateliers de réadaptation semblables, pour invalides civils, à Asmara et Harrar.

De janvier à fin juin, le CICR a continué de remettre des secours à la Croix-Rouge éthiopienne pour distribution aux nécessiteux dans les provinces. Environ 40.000 personnes ont bénéficié de ces distributions.

Amérique latine

Mission du délégué général

Du 6 au 29 juillet, M. A. Pasquier, délégué général du CICR pour l'Amérique latine, a fait une mission dans cinq pays de ce continent: Nicaragua, Costa Rica, Salvador, Honduras et Guatamala.

Au *Nicaragua*, dans ses entretiens avec les autorités, le délégué général a obtenu l'autorisation pour les délégués du CICR de visiter les lieux de détention dépendant de la police, alors que jusqu'à présent seuls

les lieux dépendant du service pénitentiaire national étaient visités. Il a fait également quelques propositions pour contribuer à améliorer les services médicaux dans les prisons.

M. Pasquier a également rencontré les dirigeants de la Croix-Rouge nicaraguayenne et a assisté notamment à une assemblée du Conseil national de cette Société, au cours de laquelle il a fait un exposé sur les activités du CICR.

Au *Costa Rica*, le délégué général a discuté avec la Société nationale de la Croix-Rouge de son programme de diffusion du droit international humanitaire et des principes de la Croix-Rouge. Dans ce pays, il a participé aussi à une réunion de travail du bureau régional de la Ligue, portant sur l'examen du plan quinquennal de développement des Sociétés nationales d'Amérique latine et des Caraïbes et sur la diffusion du droit international humanitaire.

Au *Salvador*, le délégué général a eu des entretiens avec le président de la junte du gouvernement et le ministre de la Défense, au cours desquels ont été abordées principalement des questions relatives au travail de protection du CICR dans les lieux de détention civils et militaires.

M. Pasquier a également discuté de l'action d'assistance du CICR aux personnes déplacées. Dans le département de Morazan, 25.000 personnes déplacées sont actuellement bénéficiaires de nos distributions. L'action de secours se heurte par contre à des difficultés d'ordre logistique et de sécurité dans le département de Chalatenango. Le CICR a constaté sur place la réalité des besoins des populations déplacées, formées essentiellement de femmes, d'enfants et de vieillards.

M. Pasquier a également eu des entretiens avec les responsables de la Société nationale de la Croix-Rouge sur les activités humanitaires en faveur des victimes des événements et sur les modalités de la collaboration entre le CICR et la Croix-Rouge salvadorienne, dans le cadre du programme conjoint d'assistance en faveur des personnes déplacées.

Au *Honduras*, le délégué général a eu des entretiens avec des représentants des autorités et avec les responsables de la Société nationale de la Croix-Rouge.

Au *Guatemala*, le délégué général s'est entretenu avec le président de la Croix-Rouge nationale.

Salvador

La délégation du CICR au Salvador a continué ses activités de protection et d'assistance en faveur des personnes affectées par les événements.

Dans les premiers jours de juillet, les délégués ont visité un camp de personnes déplacées à Suchitoto où se présentent des problèmes dus à la surpopulation. Ils ont continué les distributions de secours divers, à partir de San Miguel, dans les zones de conflit du département de Morazan: en juin, des distributions hebdomadaires ont eu lieu dans 14 villages, où sont groupées quelque 25.000 personnes déplacées; au total environ 185 tonnes de secours alimentaires ont été distribuées. De même l'équipe médicale mobile a poursuivi ses soins médicaux dans le département. Ces opérations de secours se poursuivent.

D'autre part, la délégation du CICR a continué son activité en faveur des détenus. En juin et juillet, les délégués ont fait 202 visites dans 94 lieux de détention en province et dans la capitale San Salvador.

Bolivie

Le ministre de l'Intérieur ayant renouvelé l'autorisation accordée précédemment au CICR de visiter les lieux de détention, le délégué régional du CICR pour les pays andins, M. A. Kobel, s'est rendu dans deux centres de détention du Service spécial de sécurité, où il a rencontré une dizaine de détenus. Il a également visité, dans un hôpital, un leader syndicaliste qui avait été grièvement blessé lors de son arrestation. Les autorités boliviennes ayant fait connaître à M. Kobel qu'elles étaient disposées à libérer ce détenu en raison de son état de santé, le délégué du CICR a pris des dispositions qui permirent que ce détenu blessé, accompagné de M. Kobel et d'un médecin de la Croix-Rouge bolivienne, soit transféré, le 16 juillet, par avion régulier, à destination d'un hôpital de Boston, aux Etats-Unis.

Colombie

Deux délégués du CICR ont visité, en juillet, le pénitencier de La Picota, où ils ont vu 111 détenus. Ces visites ont été faites selon les modalités du CICR.

Cône Sud

M. E. Corthésy, délégué régional du CICR pour les pays du Cône Sud, s'est rendu successivement au Chili, au début de juillet, au Paraguay, au début d'août et en Uruguay, au milieu d'août.

Au cours de ses visites, le délégué régional s'est entretenu avec les autorités et avec les responsables des Sociétés nationales de la Croix-Rouge.

Asie

Mission du délégué général

Du 28 juin au 17 juillet, M. Jean de Courten, délégué général du CICR pour l'Asie, s'est rendu successivement en République démocratique de Corée, en République populaire de Chine, puis au Pakistan.

Le délégué général du CICR a séjourné en *République populaire démocratique de Corée* à l'invitation de la Société nationale. Il a été reçu par des personnalités du gouvernement et de la Société nationale de la Croix-Rouge, notamment le vice-premier ministre, M. Kim Gyong Ryon, et le président de la Croix-Rouge, M. Son Song Pil. Il a fait part à ses interlocuteurs de l'intérêt que prend le CICR à la solution des problèmes humanitaires, la division des familles en particulier, qui affectent la population coréenne depuis 1947. Il leur a également confirmé que le CICR était prêt, si cela était jugé opportun, à jouer son rôle d'intermédiaire neutre traditionnel pour faciliter les contacts entre les deux Sociétés nationales intéressées et avancer la solution de ces problèmes.

En *République populaire de Chine*, le délégué général du CICR a eu divers entretiens avec des représentants de la Croix-Rouge nationale et du ministère des Affaires étrangères, portant notamment sur des questions touchant au conflit frontalier avec le Viet Nam et à la prochaine Conférence internationale de la Croix-Rouge à Manille.

Il sera parlé de la visite du délégué général au Pakistan dans le paragraphe consacré à ce pays.

Thaïlande

En juillet et août, la délégation du CICR a continué ses activités en faveur des réfugiés dans les camps le long de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchéa, région qui demeure le théâtre d'opérations militaires sporadiques.

Au début de juillet, des affrontements armés entre des groupes opposés ont causé un brusque afflux de blessés dans les hôpitaux et dispensaires des camps. Plus tard, la situation est demeurée relativement calme.

En juillet et août, le CICR a maintenu son dispositif médical en place: deux équipes travaillant dans les camps au sud et au nord d'Aran-yaprathet et une équipe chirurgicale au camp de Khao-I-Dang. Cette équipe comprend 12 personnes, envoyées par les Sociétés de la Croix-Rouge de Danemark, Finlande, Grande-Bretagne, Irlande et Suède. Au mois de juillet, à cause des événements mentionnés ci-dessus, l'hôpi-

tal de Khao-I-Dang a reçu 234 nouveaux patients, dont 62 étaient des blessés par mines ou par balles.

La délégation du CICR assure également l'approvisionnement en médicaments et en matériel médical des équipes d'autres organismes humanitaires travaillant parmi les réfugiés.

En juillet, du matériel médical et paramédical a été distribué, dans la région frontalière, pour une valeur de 72.000 dollars, et pour un montant de 67.000 dollars en août.

Les trois centres de médecine khmère traditionnelle, organisés par le CICR dans les camps de Kamput, Sakaeo et Khao-I-Dang, qui fonctionnent depuis plusieurs mois et traitent actuellement environ 1000 malades par jour, ont été placés, le 15 juillet, sous la responsabilité de l'Ordre de Malte.

On peut mentionner aussi, dans l'assistance médicale du CICR, les nombreux transports de malades et de blessés réfugiés vers des établissements hospitaliers, pour leur assurer un meilleur traitement médical.

En plus de l'assistance médicale fournie par les équipes du CICR et des occasionnelles distributions de secours, le CICR a également des activités de protection. La délégation visite des personnes détenues soit à la frontière dans les camps de réfugiés, soit dans d'autres lieux de détention. Elle continue de se préoccuper du sort des ressortissants vietnamiens et de certains ressortissants khmers se trouvant dans un environnement particulièrement dangereux. Elle s'efforce également de diminuer les tensions qui se produisent entre des réfugiés d'origines différentes ou entre les réfugiés et la population locale.

Dans les activités de protection, il faut mentionner les opérations de l'agence de recherches qui restent très importantes: enregistrements de personnes, recherches de disparus, transmission de courrier familial. D'avril à fin juillet, par exemple, la délégation a transporté et distribué près de 20.000 lettres de réfugiés. Dans ce domaine, la délégation travaille en étroite collaboration avec les Services de recherches et de courrier de la Croix-Rouge thaï.

L'agence a également constitué quelque 2.000 dossiers concernant des enfants khmers réfugiés sans famille, dont environ 800 se trouvent dans des camps en Thaïlande du Haut Commissariat pour les Réfugiés. Le CICR, par ses interventions auprès des autorités au Kampuchéa et grâce à la collaboration avec la Croix-Rouge à Phnom Penh, espère retrouver les familles des enfants qui ne sont pas orphelins en vue de les réunir à celles-ci.

La délégation et la Croix-Rouge thaï collaborent également pour l'assistance médicale et la distribution de vivres à la population thaï-

landaise de la région frontière, affectée par les événements et la présence des réfugiés.

Kampuchéa

La délégation du CICR à Phnom Penh a continué son assistance médicale aux hôpitaux du Kampuchéa.

A la fin de juillet, s'est achevée la quatrième distribution aux hôpitaux des dix-neuf provinces de médicaments et de matériel médical, en assortiments préparés d'avance et destinés à 10.000 patients pendant trois mois: 500 assortiments ont été ainsi distribués. Certains hôpitaux (dans la capitale, notamment) ont reçu en supplément des assortiments médicaux contenant des quantités devant suffire six mois.

Une ambulance, don de la Croix-Rouge japonaise, a été remise à l'hôpital provincial de Kompong Speu et une autre, de même provenance, a été donnée à l'hôpital de Svong dans la province de Kompong Cham.

Les hôpitaux ont continué à être approvisionnés régulièrement, par l'intermédiaire du CICR, en concentré de sang humain. Toutefois, cette action devrait bientôt arriver à son terme, puisqu'une banque du sang a été inaugurée à Phnom Penh, le 25 août.

La Croix-Rouge suisse a signé un accord avec les autorités pour envoyer une équipe médicale à l'hôpital provincial de Kompong Cham.

La Croix-Rouge australienne a fait don de 56 tonnes de biscuits protéinés, qui ont été distribués à 39 orphelinats dans le pays.

L'avion affrété par le CICR a fait, en juillet et août, 24 vols entre Bangkok et Phnom Penh, transportant au Kampuchéa plus de 50 tonnes de matériel médical et de vivres, pour une valeur supérieure à 270.000 dollars.

En ce qui concerne les enfants khmers sans famille qui sont réfugiés en Thaïlande, quelque 600 dossiers préparés par l'agence de recherches ont été transmis au Kampuchéa, dans l'espoir de retrouver des parents. La Croix-Rouge à Phnom Penh et la délégation du CICR collaborent activement à cette recherche.

Indonésie

Timor

Le CICR et la Croix-Rouge indonésienne continuent une activité de secours restreinte à Timor-Est, comme nous l'avons mentionné précédemment. Un délégué du CICR, M. C. Neukomm, s'est rendu dans l'île, fin juin et début juillet, et a visité sept villages encore assistés.

Il a dressé un bilan positif de la situation : le programme médical et les distributions, effectués par le personnel médical et les volontaires de la Croix-Rouge indonésienne, se déroulent bien.

Philippines

M. J.-F. Olivier, délégué régional du CICR, et le Dr Willi, délégué-médecin, ont effectué une mission de quatre jours dans l'île de Pata (extrême sud des Philippines) où il y a environ 700 personnes déplacées à la suite de troubles, en février dernier ; 253 patients ont été examinés et quelques secours médicaux ont été remis. La mission s'est déroulée dans de bonnes conditions. Une mission d'évaluation avait eu lieu précédemment à fin mars.

Réfugiés vietnamiens en Asie du Sud-Est

Concernant la piraterie dans le golfe du Siam, dont les réfugiés ont beaucoup à souffrir pendant leur voyage du Viet Nam vers une terre de premier accueil, des contacts ont été pris, en août, à Genève, entre le HCR, l'UNICEF, la Ligue et le CICR, d'une part, et des représentants des missions permanentes de certains pays occidentaux, plus l'Inde, l'Australie et, dernièrement, la Thaïlande et la Malaisie, d'autre part. Le CICR, avec le HCR, continue de pousser tous ces gouvernements à prendre des mesures de dissuasion et de répression énergiques, tant dans les eaux territoriales qu'internationales du golfe du Siam.

Pakistan

Pendant sa visite au Pakistan, au début de juillet, le délégué général du CICR pour l'Asie, M. Jean de Courten, a eu de nombreux entretiens avec les autorités et le Croissant-Rouge pakistanais. Dans ces entretiens, où le délégué général était accompagné par M. J.-M. Monod, chef de la délégation du CICR au Pakistan, il a été convenu de donner à l'activité du CICR une orientation centrée davantage sur la chirurgie de guerre et sur l'hôpital pour blessés afghans ouvert, en juin, à Peshawar. Le nombre de blessés s'étant accru, la capacité de cet hôpital sera augmentée et celui-ci sera complété sous peu par un atelier de prothèses pour invalides. Il a été convenu, en outre, que des véhicules, des secours médicaux et du personnel médical seront mis à la disposition du Croissant-Rouge pakistanais, pour desservir, conjointement avec le CICR, trois centres de premiers secours dans les « Agences tribales », où les blessés sont réceptionnés puis transportés à l'hôpital du CICR à Peshawar.

Dans la nouvelle redistribution des tâches médicales, les responsabilités de santé publique ont été reprises par le gouvernement pakistanais et le Haut-Commissariat pour les Réfugiés. C'est ainsi que les trois équipes mobiles du CICR, qui travaillaient précédemment dans les « Agences tribales », ont été remplacées, dès mi-juillet, par des équipes dépendant du Haut-Commissariat pour les Réfugiés.

Lors de sa mission, le délégué général a également discuté avec les parties intéressées des problèmes touchant à la protection, plus particulièrement la protection de prisonniers.

Moyen-Orient

Liban

La situation générale au Liban a connu, au début de juillet, une brève et relative accalmie, à laquelle a succédé une brusque détérioration, dans le Sud-Liban et dans la capitale.

Durant la seconde partie de juillet, le CICR a été amené à accroître ses secours médicaux aux hôpitaux et dispensaires dans le sud du pays, particulièrement à Nabatieh, à Tyr et à Saïda. La délégation du CICR a organisé trois convois pour réapprovisionner en matériel médical sa sous-délégation de Tyr, complètement coupée du reste du pays. Ces convois ont dû passer par des gués et des ponts de fortune, lors d'un cessez-le-feu négocié avec toutes les parties. A Beyrouth, le CICR a renforcé son soutien médical à la Croix-Rouge libanaise et au « Croissant-Rouge palestinien ».

En outre, le CICR a exprimé aux parties en conflit sa grave préoccupation face à l'escalade de la violence lors des récents événements et leur a rappelé le respect dû à la population civile et aux biens civils.

En plus de ces activités rendues nécessaires par les événements, la délégation du CICR au Liban accomplit d'autres actions régulières dans tout le pays: missions d'évaluation, suivies de distribution en fonction des besoins décelés; visites à des détenus; actions d'assistance à des personnes déplacées à la suite de combats sporadiques; interventions et dons de secours à des familles dont la maison a été détruite.

Afin de couvrir les besoins médicaux en période de tension, lorsque les transports sont difficiles ou impossibles, le CICR a constitué des stocks de médicaments et de matériel médical en six endroits différents dans tout le pays.

Le CICR a réactivé et il soutient les banques de sang de la Croix-Rouge libanaise et du Secours populaire libanais, à Tyr et à Saïda. Il a transporté par avion à Beyrouth, à destination de la Croix-Rouge libanaise, un important envoi de sang frais, don de la Croix-Rouge norvégienne.

En juin, une épidémie de poliomyélite était à craindre à Zahlé, alors que cette ville était assiégée. Le CICR a fourni et acheminé, grâce à un cessez-le-feu spécial, 20.000 doses de vaccin.

Une ambulance, offerte par le Croissant-Rouge égyptien, a été transmise à la Croix-Rouge libanaise. Cela contribue, avec les véhicules donnés précédemment par d'autres Sociétés de la Croix-Rouge, à diminuer la pénurie d'ambulances dans le pays.

La délégation du CICR a apporté son soutien à des étrangers se trouvant dans le pays. Elle a déployé des efforts particuliers en faveur de quelque 200 travailleurs étrangers, principalement d'origine indienne ou srilankaise, qui étaient isolés et sans ressources à Zahlé. Elle a collaboré avec le « Croissant-Rouge palestinien », pour héberger puis rapatrier 220 ouvriers égyptiens, ayant perdu leur emploi par suite des événements.

Signalons enfin que le bureau de l'Agence de recherches, attaché à la délégation, traite un important volume de messages familiaux. Dans le second trimestre de l'année, à cause de la situation troublée, la quantité de messages familiaux récoltés, transportés et distribués dans tout le pays, a triplé par rapport au premier trimestre de 1981.

Syrie

La délégation du CICR à Damas a continué, durant le premier semestre de 1981, ses activités de protection et d'assistance en faveur des personnes affectées par le conflit israélo-syrien (activités d'agence et actions de secours pour les internés civils arabes en Israël et dans les territoires occupés par Israël, ainsi que pour les personnes déplacées du Golan). Elle a poursuivi aussi, en conséquence de la situation au Liban, ses interventions en faveur de Syriens détenus au Liban ou de Libanais détenus en Syrie.

Conflit Irak/Iran

Prisonniers de guerre

Les délégations du CICR en Irak et en Iran ont continué, en juillet et août, leurs activités de protection en faveur des prisonniers de guerre. Elles ont visité les camps, éventuellement les prisons et les hôpitaux, où

des prisonniers de guerre étaient détenus. Ces visites sont accompagnées généralement de distribution d'objets de toilette, vêtements, livres, cigarettes.

Second rapatriement

Le second rapatriement de prisonniers de guerre grands blessés et d'internés civils entre l'Irak et l'Iran s'est déroulé le 25 août 1981, sous les auspices du CICR. Sur l'aéroport de Larnaca (Chypre), le CICR a remis 45 Irakiens et 40 Iraniens aux représentants des deux parties. C'est le deuxième rapatriement de ce type organisé par le CICR depuis le début du conflit, le premier ayant eu lieu le 16 juin.

Un avion spécialement affrété pour cette opération par le CICR avait quitté Genève le 24 août, dans la soirée. Quatre tonnes de secours destinées aux victimes du tremblement de terre en Iran avaient été chargées à bord. Ces secours, mis à disposition par la Croix-Rouge suisse et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, ont été transmis au Croissant-Rouge iranien.

Territoires occupés

Les délégués du CICR ont poursuivi leurs visites dans les territoires iraniens occupés par les forces armées de l'Irak. Le 13 juillet, par exemple, ils ont visité la région de Qasr-I-Shirin, où ne se trouvaient que des soldats irakiens.

Iran

Mission dans le Kurdistan

Quatre délégués du CICR, dont un délégué-médecin, ont visité, du 17 au 25 août, plusieurs lieux de détention à Kermanshah et à Sanandaj, dans le Kurdistan iranien, où ils ont vu plus de 1800 détenus. Ils ont eu accès, pour la première fois, à des lieux de détention dans deux casernes de Pasdars de ces localités.

Au cours de leur mission, les délégués du CICR ont également visité un camp de personnes déplacées, où se trouvaient quelque 3200 Iraniens venus du Khouzistan et déplacés en raison de la guerre.

Nos délégués ont eu des entretiens notamment avec le gouverneur de Kermanshah et le vice-gouverneur de Sanandaj, ainsi qu'avec les responsables des tribunaux révolutionnaires. Ils ont également rencontré les responsables des branches locales du Croissant-Rouge iranien et ils se sont entretenus avec les responsables locaux de l'assistance aux personnes déplacées.

Israël et territoires occupés

Pendant les mois de juillet et août, la délégation du CICR en Israël et territoires occupés a fait 477 visites à des détenus de sécurité sous interrogatoire, dépendant de l'armée. Parallèlement, les délégués ont effectué 9 visites de prisons à des détenus prévenus ou condamnés, dépendant du service des prisons.

Durant la même période, deux passages d'étudiants (au total 53 personnes) ont été organisés, à Kuneitra, entre le Golan occupé et la Syrie. Quatre détenus de sécurité libérés ont été transférés en Jordanie, par le pont Allenby, deux à Kuneitra, vers la Syrie, et un à Ras Nakura, vers le Liban, sous les auspices du CICR.
